

# Plans de Déplacements Interentreprises de Saint-Quentin-en-Yvelines,



M.Lemoine/Photothèque CASQY

Présenté par la  
CASQY et la CCIV

La Communauté d'Agglomération  
de Saint-Quentin-en-Yvelines  
regroupe 7 communes,  
compte 147.000 habitants  
et 105.000 emplois.



DEUXIÈME PÔLE  
ÉCONOMIQUE  
DE L'OUEST PARISIEN.

La Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Versailles Val d'Oise Yvelines  
regroupe 65.000 entreprises.



**CCI**

Chambre de commerce et d'industrie  
Versailles Val-d'Oise / Yvelines



## Une mobilisation en faveur... de la mobilité !

La Communauté d'agglomération et la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val d'Oise/Yvelines participent à l'amélioration des conditions de déplacements des salariés présents sur leur territoire. Elles ont pour cela travaillé avec les entreprises à l'élaboration de différents plans de déplacements. Cette démarche s'est notamment traduite par la création de lignes de bus supplémentaires, le développement de l'information multimodale et de pistes cyclables. 25 000 personnes en profitent actuellement.

« Un temps d'attente réduit, de nouveaux arrêts de bus... »

Le temps d'attente aux heures de pointe a été réduit sur plusieurs lignes desservant les entreprises des secteurs PDIE. De nouveaux arrêts de bus ont permis de réduire les distances à parcourir à pied pour des centaines d'usagers.

« Un bus express, un site internet de covoiturage... »

Une nouvelle ligne de bus express assure désormais la liaison entre la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines et les zones d'activités pour tous les trajets domicile-travail. Une ligne assure un lien direct avec Paris pour les deux autres secteurs. Autre initiative : le site Internet de covoiturage mis en place par la Communauté d'Agglomération a été entièrement repensé et optimisé pour s'adapter aux demandes des entreprises.

« Des pistes cyclables, des arceaux de stationnement en +... »

Des pistes cyclables protégées sont en cours de réalisation. Davantage d'arceaux à vélo seront en outre prochainement installés.



C.Lauté/Photothèque CASQY



M.Lemoine/Photothèque CASQY

## 3 PDIE dédiés à 3 pôles

Chacun des trois Plans de Déplacements Interentreprises initiaux vise un pôle économique spécifique de la CASQY. Des solutions ont ainsi été mises en place au service des 30 000 personnes qui se rendent chaque jour dans les 3 secteurs PDIE.

Lors du lancement de la démarche en 2008, trois zones ont d'abord été ciblées à l'intérieur desquelles se situent cinq entreprises considérées comme de grands pôles générateurs de circulation.

La CASQY et la CCIV ont collaboré avec ces différentes entreprises afin de déployer une approche globale basée sur une méthodologie solide, progressive et collaborative. La réussite de ce partenariat a permis d'impliquer des petites et grandes entreprises et de mutualiser les besoins pour apporter des réponses globales.



C.Lauté/Photothèque CASQY

## Des échanges essentiels

Les ateliers organisés par la CASQY et la CCIV ont permis d'aborder des problématiques liées aux déplacements. Ils sont axés sur les transports en commun, l'information multimodale, le covoiturage, les déplacements professionnels, mais aussi les grands projets portés par l'agglomération et les questions plus larges des services et du logement.

La CASQY et la CCIV sont en charge de la structure et de l'organisation de ces ateliers. Les entreprises qui y participent peuvent échanger des idées, des conseils, parler de leurs expériences et des leçons qu'elles en ont tirées. Un vrai dialogue s'est instauré entre les organisations et les entreprises de la CASQY, mais aussi entre les entreprises elles-mêmes. Cette dynamique a d'ailleurs permis la création d'une association d'entreprises situées sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines et les communes limitrophes.



C.Lauté/Photothèque CASQY

## Les Plans de Déplacements Interentreprises : une démarche audacieuse, un succès immédiat !

Les Plans de Déplacements Interentreprises (PDIE) de Saint-Quentin-en-Yvelines visent à améliorer l'accès aux zones d'emploi et optimiser les déplacements à travers une amélioration des alternatives au véhicule particulier. Initier une telle démarche dans une ex- "ville nouvelle" dont la part modale d'utilisation des transports collectifs ne dépasse pas 15%, constituait en soi un défi. Le succès des premières mesures prises a néanmoins confirmé toute la pertinence de cette initiative.

## Une réussite fondée sur un partenariat fort

Le projet s'appuie sur une collaboration étroite entre la CASQY (Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines regroupant 7 communes) et la CCIV (la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val d'Oise Yvelines) ainsi qu'avec des entreprises fortement mobilisées et dynamiques.

La CCIV apporte son expérience en matière de création de communautés et de réseaux économiques, d'interface entre les acteurs privés et publics, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des transports.

La Communauté d'Agglomération est quant à elle, dotée de la compétence déplacements et de la planification urbaine des projets. Elle gère et finance le réseau de transports urbains, les infrastructures routières piétons, etc. les pistes cyclables, les arrêts de bus, les passages piétons, etc.

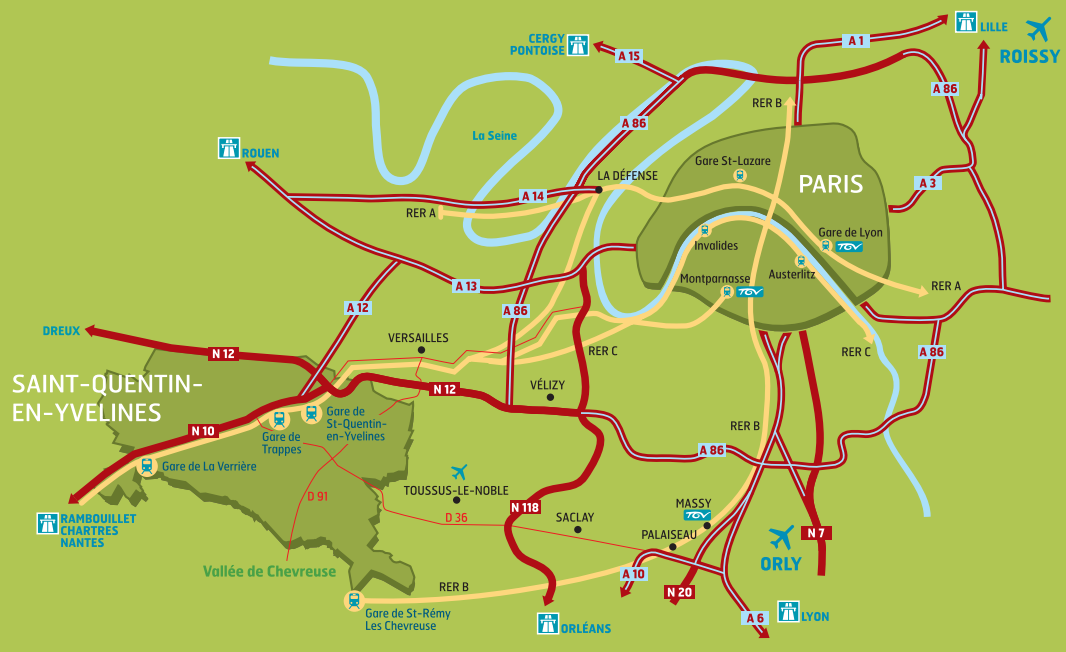
## Nos objectifs

Dans le cadre du plan d'action, un certain nombre d'objectifs concrets ont été fixés cours de l'été 2009 après examen des diagnostics et analyses détaillées.

Objectifs des plans d'actions

- augmentation de la part modale des transports en commun de 14 à 18 % d'ici 2013
- augmentation de la part modale du vélo de 0,5 à 1,5 % d'ici 2013
- augmentation de la part modale du covoiturage de 2 à 6 % d'ici 2013
- maintien de la fréquence de nos réunions : 2 par an et par PDIE

Le bilan de mise en œuvre des PDIE est présenté à l'automne 2010.



Plans de Déplacements  
Interentreprises de  
Saint-Quentin-en-Yvelines,  
France

- Faciliter les déplacements pour rejoindre les zone d'activités de la CASQY
- Optimiser les déplacements professionnels et domicile-travail
- Inscrire les acteurs du PDIE dans une démarche collaborative efficace
- Développer des solutions de partage des moyens et des ressources entre les différentes entreprises
- Créer un service de transport en commun plus attrayant et plus efficace
- Promouvoir des modes doux comme la marche ou le vélo
- Promouvoir le covoiturage et l'autopartage ...



**CCIV**  
 Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement  
 21, avenue de Paris  
 78021 Versailles Cedex  
 Email : apautard@versailles.cci.fr



**CASQY**  
 Direction Transports et Déplacements  
 2, avenue des IV Pavés du Roy BP46  
 78185 Saint-Quentin-Yvelines Cedex  
 Email : mailis.floriet@aglo-sqy.fr